

Lundi 20 et mardi 21 juin

## **Programme européen INTER PARES – Échanges sur les partenariats en cours et les perspectives d’avenir du programme**



### **INTER PARES** **Parlements en Partenariat**

*Le projet mondial de l'UE pour renforcer la capacité des parlements*

Cette réunion a été l'occasion pour M. Xavier DUPRIEZ, Responsable de la coopération interparlementaire à la Direction des Relations internationales et du

Protocole, de rappeler, en visioconférence, l'engagement du Sénat dans le programme INTER PARES au bénéfice d'assemblées parlementaires de quatre pays : Côte d'Ivoire, Libye, Monténégro et Pérou. Cette coopération multilatérale est complémentaire de la coopération bilatérale que le Sénat soutient par ailleurs, avec la Chambre des Représentants libyenne et le Sénat ivoirien. Au total, jusqu'à présent, le Sénat a conduit 27 activités mobilisant 33 experts au titre de ces quatre programmes, dont la grande majorité en direction du Sénat ivoirien.

Deux axes de la coopération avec le Sénat ivoirien, conduite en partenariat avec le *Bundesrat* allemand, ont bien avancé : la procédure législative, qui a donné lieu à un séminaire en visioconférence, et l'évaluation des politiques publiques et les questions écrites et orales, qui a été l'occasion d'une visite d'étude au Sénat.

Enfin, M. Matthieu LEBOURGEOIS, Administrateur à la DRIP, a participé, également en visioconférence, à la séquence consacrée aux perspectives d'avenir du programme INTER PARES. Les parlements européens partenaires ont salué la flexibilité et l'esprit de coopération de ce programme qui pourrait être prolongé au-delà de 2022, sa date butoir initiale.

Xavier DUPRIEZ – Tél. : 01.42.34.32.06 – Courriel : x.dupriez@senat.fr